



La FSU 64 apporte son total soutien aux militantes et militants poursuivi.es devant le tribunal de Bayonne, ce mardi 28 janvier, pour avoir en conscience désobéi à des lois injustes et dangereuses, tout en contribuant à sécuriser le parcours de 36 personnes à l'endroit même où 9 autres sont mortes depuis 2018.

Ici, au Pays Basque comme dans l'ensemble du département et à travers toute l'Union européenne, notre organisation dénonce les politiques sécuritaires mises en place aux frontières qui condamnent à mort des milliers de personnes que la misère, la famine et les violences subies ont placées sur les routes de l'exil.

Entre Irun et Hendaye, l'important dispositif policier déployé sur les ponts, les routes, dans les gares et même jusque dans les montagnes, constraint les exilé.es à prendre toujours plus de risques pour poursuivre leur route. Ces politiques inhumaines ont déjà coûté trop de vies. Ca suffit !

Malgré les tragédies quasi-quotidiennes qui se succèdent en mer Méditerranée, dans la Manche, dans l'Atlantique, mais aussi sur les rives de la Bidassoa, les obsessions racistes et identitaires gagnent partout du terrain, réclamant des mesures toujours plus répressives et inhumaines qui menacent jusqu'aux fondements mêmes de notre pacte social, nos libertés fondamentales et notre démocratie.

Face aux déferlements de haine qui s'imposent dans le paysage politico-médiatique, les militant.es et militants qui s'engagent aux côtés des migrant.es, au Pays Basque et partout ailleurs, donnent vie au mot « fraternité », qui ornent les frontons de nos édifices publics. L'immense succès de la manifestation de soutien du 26 janvier d'Irun à Hendaye et de la campagne d'auto-accusation organisée par le collectif *J'accuse*, est la preuve d'un fort soutien populaire, bien loin des déclarations xénophobes des politiciens de droite et d'extrême droite. La FSU 64 demande l'abandon pur et simple de toutes les charges retenues contre les militant.es qu'elle soutient et appelle à rejoindre le rassemblement prévu mardi 28 janvier devant le tribunal de Bayonne à partir de 13H00.

La défense de processus migratoires libres et sûrs n'est pas un délit !

A PAU, le 27/01/2025